

Ref : CA2023/52

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2023

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT
DU PARC MICRO-INFORMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du **29 septembre 2023** réuni sous la présidence de Monsieur **Lionel LARRÉ**,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **DÉCIDE** d'approuver la politique relative à l'équipement du parc micro-informatique
de l'Université Bordeaux Montaigne (telle que définie en document ci-joint).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 23/09/2023.

Membres présents	21
Membres représentés	10
Abstention (s)	0
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	31
Contre	0

Le Président,



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENCE
Lionel LARRÉ.

Publié le :

17 OCT. 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

11 OCT. 2023